



## RÉSEAU ÉCOLOGIQUE ET COURS D'EAU du point de vue d'un martin-pêcheur

**L**e réseau écologique est constitué de zones centrales, de zones de développement et de zones de liaison.

A l'exception des sites repris dans l'inventaire des Zones Humides d'Intérêt Biologique (Z.H.I.B.) de la Région Wallonne, les cours d'eau sont classés d'office en zone de liaison. Cela signifie-t-il qu'ils ne constituent que des couloirs de liaison permettant la migration des espèces végétales et animales ?

Certes, non !

### Eaux courantes ... et zones centrales

Lorsqu'ils ne sont pas pollués, canalisés, bétonnés, rectifiés, recalibrés, ... les cours d'eau sont le support d'une vie extrêmement riche et diversifiée. Ils abritent une grande abondance d'espèces qui leur sont inféodées (algues, mousses, plantes aquatiques, crustacés, insectes, mollusques, poissons, oiseaux, ...). De nombreuses autres espèces gravitent également autour des cours d'eau (insectes, batraciens, oiseaux, ...).

Les fleuves, les rivières, les ruisseaux ne sont pas seulement des supports de vie, ils consti-

tuent aussi des systèmes dynamiques en perpétuelle évolution. Le cours d'eau creuse, dépose, façonne au fil du temps son lit et ses berges, et crée des interrelations complexes entre ses parties amont et aval, avec ses affluents, ainsi que transversalement entre ses rives.

La diversité des habitats, associée à la qualité de l'eau, détermine la richesse biologique de l'écosystème cours d'eau.

La présence et le maintien à long terme d'une espèce de poisson dans un cours d'eau sont conditionnés par la possibilité de satisfaire en permanence ses trois besoins fondamentaux : se reproduire, se nourrir et se mettre à l'abri.

Chaque espèce, à chacune des étapes de sa vie, possède ses propres exigences.

Les salmonidés par exemple réclament des bancs de graviers et de cailloux situés dans des eaux peu profondes et rapides pour se reproduire. Par contre, pour des espèces comme la perche ou le brochet, les végétaux aquatiques constituent un support indispensable à la perpétuation de l'espèce.

La fonction de protection est assurée par la présence de zones de graviers peu profondes (radiers), qui permettent aux alevins et jeunes poissons de se protéger contre les prédateurs, mais aussi de blocs rocheux, de souches ou de racines d'arbres, ... qui constituent des refuges

contre les oiseaux prédateurs, l'excès de lumière, ...

Le maintien et la sauvegarde de certains habitats de grande valeur écologique et ichtyologique (ruisseaux frayères, berges naturelles des grands fleuves, ...), en leur conférant un statut de Z.H.I.B., est aujourd'hui à l'ordre du jour. Ces sites, dans la philosophie générale du réseau écologique, devraient dès lors apparaître en zones centrales.

### Eaux courantes ... et zones de développement

Depuis longtemps, l'homme exploite les cours d'eau à des fins économique (navigation, production d'énergie, eau potable, ...), touristique (navigation de plaisance, ...) et ... halieutique.

Si certains parcours de pêche sont gérés uniquement pour satisfaire les besoins des pêcheurs, en revanche, une réflexion sur une gestion piscicole écologique et intégrée est actuellement menée au sein du Service de la Pêche, en partenariat avec les pêcheurs et les autres utilisateurs des cours d'eau, dans 12 bassins ou sous-bassins hydrographiques wallons.

Si la démarche aboutit, la totalité ou une partie de ceux-ci pourraient être classés en zones de développement.

**Pour les poissons,  
la vie n'est pas un  
long fleuve tranquille.  
Tuyaux, aqueducs,  
prises d'eau,  
retenues de barrage,  
centrales  
hydroélectriques,  
les empêchent de  
circuler librement  
dans le seul milieu  
où ils peuvent vivre  
ou survivre.**

### **Eaux courantes ... et zones de liaison**

En tant qu'éléments linéaires, les cours d'eau sont représentés en zones de liaison sur les cartes du réseau écologique, quelle qu'en soit l'échelle.

Rappelons que ces zones doivent permettre aux espèces de se déplacer entre les zones centrales et les zones de développement.

Pour les poissons ... la route est jonchée d'obstacles ! Tuyauteries, aqueducs, prises d'eau, étangs de barrage, barrages de centrales hydroélectriques, ... empêchent les poissons de circuler librement dans le seul milieu dans lequel ils peuvent vivre et se déplacer.

Pour certains grands migrateurs, comme le saumon atlantique et la truite de mer, la remontée des lieux de croissance en mer vers les lieux de reproduction situés en eaux douces (petites rivières) est un phénomène indispensable à la survie de l'espèce.

Chez les espèces vivant uniquement en eaux douces, nombreuses sont celles qui se déplacent pour occuper la niche écologique qui correspond à leur stade de développement.

Il est donc opportun de dresser un inventaire de tous les obstacles à la libre circulation des poissons et d'évaluer les possibilités réelles de migration, même locales, des cours d'eau.

Sur base de cette analyse, des propositions d'aménagement des obstacles majeurs (passes à poissons) devraient être formulées pour rétablir la libre circulation ; c'est seulement dans ces conditions que les cours d'eau joueront leur rôle de zones de liaison !

### **Conclusions**

Le profil linéaire de certains éléments du réseau écologique, et c'est vrai aussi pour d'autres exemples que les cours d'eau, ne doit pas faire oublier qu'en fonction des circonstances, certains de leurs tronçons peuvent également présenter les caractéristiques d'une zone centrale ou d'une zone de développement.

**ir Colette CONJAERTS**

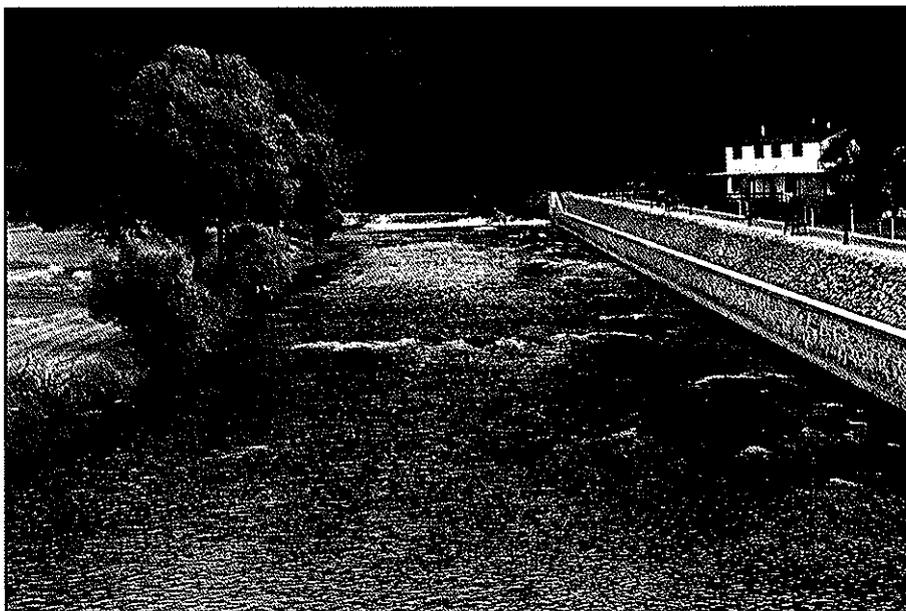


PHOTO : J. STEIN

*L'Our à Ouren : un berge est aménagée; l'autre est naturelle : à ménager !*



PHOTO : PHILIPPE DENOËL - CONCOURS DCNEV

*En haut : petites lamproies ou lamprotes de Planer  
Ci-dessous : une larve de libellule*



PHOTO : PHRAGMITES